La Mère SAINTE-URSULE DE SAINT-FÉLIX appartenait à une honorable famille de la ville d'Aire. A l'âge de 12 ans, elle était deux fois orpheline et si enfant, disait-elle, qu'elle sentait fort peu son malheur. C'était aux tristes jours de la Terreur : les révolutionnaires s'occupaient du choix impie d'une déesse de la Raison ; leur choix tombait déjà sur Mademoiselle de Saint-Félix. Mais Dieu ne permit pas que celle qu'il destinait à devenir son épouse eût jamais à déplorer le malheur d'avoir reçu l'encens d'une foule insensée. Un des commissionnaires délégués rompit la délibération par ces mots : « Elle est trop jeune. » Et Mademoiselle Mélanie qui n'entrevoyait qu'une joyeuse fête dans l'ovation et les honneurs qui lui étaient promis, se sentit fort mortifiée d'être considérée comme une enfant... Ah ! combien elle en a depuis béni la Providence.

Quelques années plus tard, sa grand'mère, fort avancée en âge, la vit avec bonheur suivre assidûment la classe que les Ursulines ouvraient en 1797, et dans ses derniers jours, elle lui redisait souvent : « Mon enfant, quand je ne serai plus, retire-toi près des Mères Ursulines ; tu ne seras bien que là. » Docile à cet avis suprême, et pénétrée d'ailleurs d'admiration et de reconnaissance pour ces dignes institutrices, Mademoiselle de Saint-Félix se présenta et fut reçue à titre de pensionnaire. Bientôt elle leur vint en aide dans l'enseignement, et se sentit vivement pressée de s'associer à leur vie. En vain, lui représentait-on que l'avenir inspirait bien des craintes ; que personne n'osait se hasarder à embrasser l'état religieux. « Eh bien ! je serai la première, » répondait-elle avec calme... Elle fut en effet la première professe dans notre province ecclésiastique.